Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de NANCY COMMUNE D'AGINCOURT	EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE Arrêté n° 2026-30 ARRETE DE CIRCULATION 9 RUE MARECHAL LYAUTEY

Le Maire de la commune d'AGINCOURT,

- Vu les articles 2212-1 et suivants du code Général des Collectivités territoriales ;
- Vu les dispositions du code de la route et l'article R.610-5 du code pénal ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation rue Maréchal Lyautey afin que l'entreprise SVT, 6, rue de Nomeny à 54610 MANONCOURT sur SEILLE , puisse effectuer les travaux de terrassement sur trottoir pour un raccordement ENEDIS.

A R R E T E

Article 1er : A compter du 17 novembre 2026 et pour une durée de 25 jours,
- le stationnement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit ;
- le dépassement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit ;
- la vitesse sera limitée à 30km/h ;

au droit du chantier, sise 9 rue Maréchal Lyautey 54770 AGINCOURT.

Article 2 : L'entreprise SVT est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire à l'aide de ses propres panneaux et de la sécurisation de l'emplacement

Article 3: Monsieur le Maire d'Agincourt, l'entreprise SVT , la Gendarmerie de Champenoux et Dombasle-sur-Meurthe sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Champenoux et Dombasle-sur-Meurthe, l'entreprise SVT.

Fait à Agincourt, le 26 octobre 2026

Le Maire,

Marc DROUVILLE

MAIRIE D'AGINCOURT (Meurthe-et-Moselle)

Mise en ligne le : 12/11/2026 09:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Agincourt
https://www.intramuros.org/agincourt/documents_administratifs/86935